

Treize ans sans jamais de plainte
au Conseil de la presse

Le petit lundi dans l'Outaouais

Bulletin hebdomadaire des groupes membres
de la TROVEPO et du FPSO

22 août 2016

Le Petit lundi de retour pour une treizième année

Suivi, PL 56 (lobbyisme)

Le RQ-ACA accueille le rapport du Commissaire au lobbyisme



En juin dernier, le Commissaire au lobbyisme déposait à l'Assemblée nationale son rapport tant attendu sur le projet de loi 56. Le Commissaire en arrive à la conclusion « que le projet de loi n° 56 ne devrait pas être adopté tel quel et qu'il doit être revu de façon à atteindre les objectifs de transparence et de saine pratique des communications d'influence tout en prenant en compte la réalité propre des OBNL(sic) ».

Le RQACA est entièrement d'accord avec cette affirmation. De plus, selon le RQCAC, s'il y a eu un message que le Commissaire au lobbyisme semble avoir bien compris de la part des organismes consultés est que le projet de loi « n'entraînerait pas d'avantage significatif pour la transparence et l'éthique » et qu'il pourrait même en résulter « des conséquences relatives sur l'implication citoyenne ».

En tant qu'interlocuteur privilégié du gouvernement québécois en ce qui trait à l'action communautaire autonome, le RQ-ACA exige d'exclure tous les organismes d'action communautaire et d'action communautaire autonome, y compris leurs regroupements, de l'appellation « lobbyisme » et donc de l'application de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme.

Pour faire rayonner sa position, le RQACA a rédigé une lettre ouverte aux élu.e. québécois.es que vous trouverez en pièce jointe.

Le rapport du Commissaire au lobbyisme se trouve au : [Étude sur l'assujettissement de tous les organismes aux règles d'encadrement du lobbyisme, tel que prévu au projet de loi n° 56, Loi sur la transparence en matière de lobbyisme.](#)

Chômage

Victoire pour les chômeurs et les chômeuses: une partie de la réforme Harper abrogée !

Les dispositions concernant l'emploi convenable ayant été imposées aux chômeurs et chômeuses canadiens par le gouvernement Harper ont été abolies. Les prestataires d'assurance-emploi ne sont maintenant plus obligés de rechercher des emplois à des salaires jusqu'à 30% inférieurs, hors de leurs champs de compétences et éloignés de leurs lieux de résidence.

Selon le Mouvement autonome de solidarité avec les sans-emploi (MASSE), il s'agit là d'une grande victoire attribuable à de multiples acteurs qui se sont mobilisés ces dernières années pour dénoncer cette réforme. Rappelons qu'au Québec une vaste coalition de plus d'une vingtaine d'organisations – la Coalition québécoise contre la réforme de l'assurance-emploi – avait vu le jour pour s'opposer au « saccage de l'assurance-chômage ».

Le MASSE souhaite également saluer l'abolition de la règle discriminatoire (envers les jeunes, les femmes et les immigrants) qui s'adressait aux nouveaux arrivants sur le marché du travail et qui les obligeait à cumuler 910 heures assurables pour être admissibles à l'assurance-emploi.

Plus d'information : <http://macmtl.qc.ca/victoire-pour-les-chomeurs-et-chomeuses-une-grosse-partie-de-la-reforme-harper-enfin-abrogee/>

Outil disponible : plaintes aux normes du travail

Un outil pour se préparer à une médiation suite au dépôt d'une plainte aux normes du travail

Le Carrefour d'aide aux non-syndiqué-es (CANOS) annonce la disponibilité d'un nouvel outil pour soutenir les travailleuses et les travailleurs ayant déposé une plainte aux normes du travail et désirant participer à une médiation avec leur employeur à la CNESST.

Le *Guide de préparation à la médiation*, préparé en 2015 par Janie Cossette, est disponible en format pdf à toutes les personnes qui en feront la demande. Pour l'obtenir, contacter le CANOS à canos@canosmauricie.org. Le guide est gratuit.

Forum des idées du PLQ en septembre

Le PLQ s'apprête à réfléchir sur des nouvelles politiques sociales !

Le 4^e *Forum des idées pour le Québec* du Parti libéral du Québec se tiendra du 23 au 25 septembre au Collège Champlain (Lennoxville). Celui-ci se penchera sur le domaine du social. Ce qui suit est tiré du document explicatif du PLQ, les éléments en gras étant souligné par le Petit lundi)

« Nous examinerons en particulier la pertinence et **la faisabilité d'implanter un régime de revenu minimum garanti** au Québec, mais examinerons aussi une foule d'autres idées pour faire avancer le

progrès de la justice sociale au Québec. Parmi ces autres idées : **les meilleures pratiques en matière de lutte contre la pauvreté, la pertinence d'augmenter le salaire minimum, de nouvelles façons de coordonner les interventions sociales à l'échelle d'un territoire, la lutte aux inégalités, notamment aux inégalités intergénérationnelles et ce qu'il nous reste à faire en matière de parité salariale homme-femme.** »

Pour plus d'informations et pour voir la liste des conférencier.ière.s voir : <http://plq.org/forum/>

Suivi de dossier

Nouvelles de la Commission populaire sur la répression

Après les audiences publiques, qui ont terminé en janvier 2015, l'équipe de la Commission populaire sur la répression a pris une pause pour se reposer, mais aussi pour évaluer la façon de traiter la quantité immense de matériel recueilli. Pour les commissaires nationaux, il est apparu évident que l'idée de départ d'un rapport remis au gouvernement ne rendait en aucun cas justice à la participation des groupes et activistes qui ont nourris la Commission. L'équipe nationale a donc co-rédigé entre commissaires nationaux et militant.e.s un manuscrit qu'ils ont proposé à une maison d'édition. Ainsi, un livre de la CPRP sera lancé à l'automne 2016 en collaboration avec LUX éditeur!

Plus de détails à venir.

Pour information sur le **CPRP** : [Web](#) / [Facebook](#) / [Twitter](#)

Suivi estival

Un gros merci!

Un gros merci à la vingtaine de personnes qui ont participé au concert de musique classique offert par l'hautboïste Bridget Greason-Sharp cet été. Des remerciements particuliers à la MCDJ qui, tout en étant un hôte généreux, offre un endroit superbe pour ce genre d'activité.



Une fausse rumeur

Le SACAIS ne disparaît pas

Alors que certains prétendent que le SACAIS a déjà disparu, une rumeur a circulé durant l'été à l'effet que le SACAIS ne figurait plus au sein du ministère de l'Émloi et de la Solidarité sociale. Cette rumeur s'avère non-fondée. Daniel Jean a quitté son poste mais le SACAIS demeure...

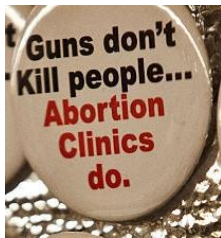
L'Été 2016 en bref...

Donald Trump candidat à la présidence américaine



Avec Trump, tout est permis

Voici un montage de quelques macarons à vendre à la convention républicaine cet été. Le *Petit lundi* n'endosse pas les propos...



Les Olympiques

Trump is only watching the Olympics to see

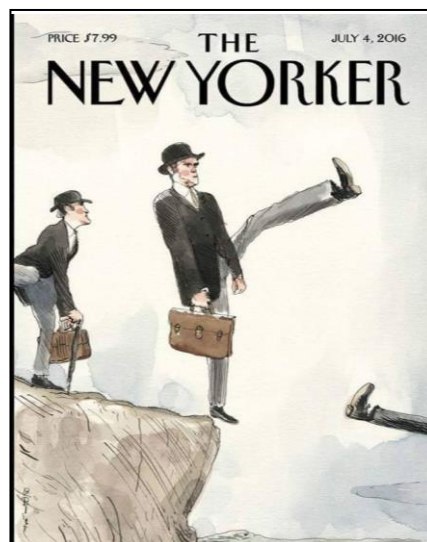


how high the Mexican pole vaulters can go.

L'Irlande

Alors que le représentant de l'Irlande au CIO a été arrêté pour fraude dans son hôtel de RIO au beau milieu des jeux et que les médaillistes (irlandais) d'argent en canot se sont plaints que la fête a commencé chez eux sans les entendre, RTE (radiodiffuseur national irlandais) s'est fait avoir par son commentateur affecté à la course masculine de voile... Si vous êtes à l'aise en anglais, voici l'exemple flagrant d'un commentateur qui n'a pas la moindre idée sur un sujet qui lui a été assigné ... <https://www.youtube.com/watch?v=3gPjMvTmE2g>

Les Britanniques votent de quitter l'Europe



Le Tragically Hip dit au revoir !



Samedi soir on chiffre à 12 millions le nombre de Canadien.ne.s qui ont écouté ou visionné le concert d'adieu du groupe iconographique *The Tragically Hip*. Le concert a été radiodiffusé par le CBC. Le chanteur principal du groupe, Gord Downey, a été récemment diagnostiqué avec un cancer inopérable au cerveau.

Le parrain de Downey est Harry Sinden (ancien entraîneur des Bruins de Boston) et il est bien connu que le groupe appuie l'équipe bostonnais.